

Troisième assemblée générale du Quai de la Seiche

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Quai de la Seiche le vendredi 14 novembre.

Début à 18h50 – locaux provisoires du 7 avenue Remondel

Présidents de séance : Pierre Antoine Angelini et Christophe Aubrée.

Secrétaire de séance : Laurence Agez

Ordre du jour :

- Rapport moral.
- Rapport financier 2024.
- Point d'étape travaux du 6 rue de Saint Erblon.
- Information sur la démarche EVS.
- Appel à participation pour le futur du Quai au 6 rue de St Erblon
- Appel à participation pour les commissions.
- Instances : renouvellement CA puis élection des co-présidents et bureau par le CA.
- Points divers

Nombre de participants : 71

Dont Pouvoirs : 20

1) Rapport moral 2024.

En 2024 le Quai De la Seiche c'est :

- Un peu plus de 300 adhérents et adhérentes à la fin de l'année 2024.
- Tout au long de l'année, un engagement régulier des membres du CA pour poursuivre la construction et la consolidation du projet du Quai de la Seiche (réunions du CA, Commissions, échanges avec la municipalité, avec les partenaires et autres acteurs locaux, prises de contacts avec des intervenants potentiels, travaux, animations, ...) et en assurer le bon fonctionnement (gestion financière et administrative, communication, outils numériques, ...).

L'année 2024 est une année en pleine expansion. Les points à retenir :

- L'espace accueil café est ouvert aux adhérents et adhérentes tous les vendredis soir et le premier dimanche du mois.
- Il y a eu 11 ateliers réguliers différents, à savoir : la fresque du climat (2), Les soirées jeux de société (11), scrabble (8), Atelier psychanalyse (2), la marche (9), Les café discut' English (6), Hablamos español (9), méditons ensemble (5), L'atelier d'écriture (9), et l'atelier Travaux d'aiguilles (33).

On notera tout particulièrement les ateliers bricolages et jardinages (9) avec un fort investissement des adhérents mobilisés.

- Il y a eu 8 temps forts tout public : Le festival Les Nuées, la pièce « Compagnons de voyage », le Duo Lamento, La fête de la musique, Banjolectric, Le Duo Kalenso, la pièce « Double sens unique » et la Chasse aux trésors à destination des familles.
- Et 6 temps forts réservés aux adhérents : Atelier Lez'Arts 18, Karaoké, les pièces « La Nostalgie des Blattes » « L'Heureux tour » et « Yvonne », et la soirée St Patrick.

Vote du rapport moral : :

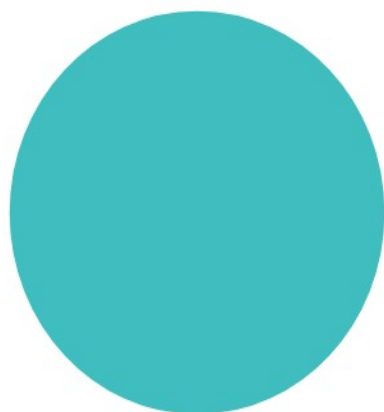
Approuvé : 68

Adhérents souhaitant ne pas participer au vote : 3

Le rapport moral est approuvé

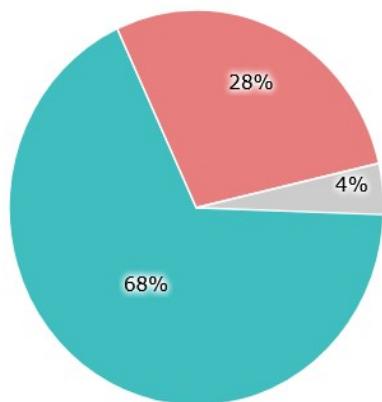
2) Rapport financier :

Etat à la fin de l'année 2024



CREDIT MUTUEL
46 652

Répartition actif

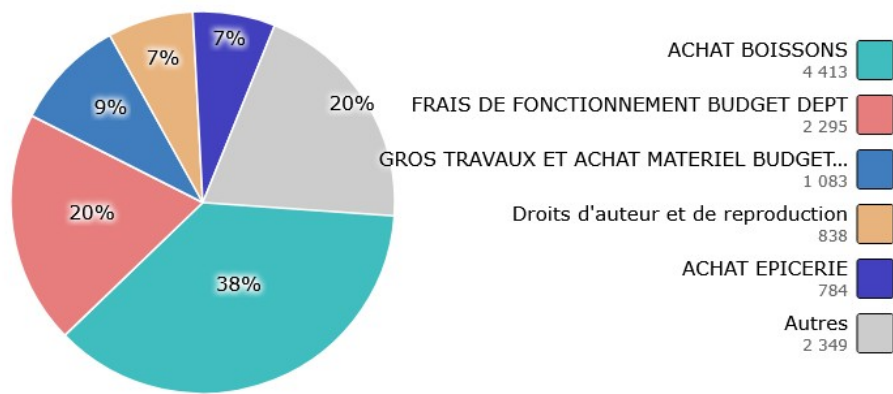


Ventes de produits finis
8 762

ADHESIONS
3 642

Autres
523

Répartition recettes



Répartition dépenses

Charges		Produits	
6011000	ACHAT EPICERIE	784,55	
6012000	ACHAT BOISSONS	4 413,30	
6060	GROS TRAVAUX ET ACHAT MATERIEL BUDGET DEPT	1 083,43	
6062	FOURNITURES PETITS TRAVAUX	700,89	
6064	Fournitures administratives	85,32	
6066	ACHAT FOURNITURES ANIMATION	42,45	
6067	FRAIS DE FONCTIONNEMENT BUDGET DEPT	2 295,73	
6068	Autres fournitures & matières	64,40	
616	Primes d'assurance	390,85	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	465,00	
626	Frais postaux et de télécommunications	4,80	
62650	TELEPHONE - INTERNET	249,48	
62710	FRAIS BANCAIRE	168,09	
6516	Droits d'auteur et de reproduction	838,21	
6718	Autres charges exceptionnelles de gestion	178,00	
Total charges		11 764,50	
701	Ventes de produits finis		8 762,00
7041	SUBVENTION MAIRIE		523,00
756000	ADHESIONS		3 642,50
Total produits			12 927,50
Résultat de l'exercice (excédent)			1 163,00

Ce que l'on peut retenir sur l'année 2024.

1083 € d'investissement et 2295 € de fonctionnement pris sur le budget participatif du département. Pour rappel, sur le budget attribué dans le cadre du budget participatif du département, nous pouvons utiliser 5000€ en fonctionnement. Le reste de la somme est exclusivement réservé à de l'investissement.

Il nous reste 10 mois pour l'utilisation de ce budget. Cela devrait pouvoir se régler dans les mois qui viennent avec le lancement des travaux pour la mise aux normes ERP.

Le petit excédent de 1163 € nous montre que nous devons revoir nos tarifs et réfléchir aux ressources potentielles car une fois le retour dans les locaux nous ne serions pas en mesure de payer les différentes charges inhérentes au bâtiment et à notre projet.

Vote :

Approuvé : 68

Adhérents souhaitant ne pas participer au vote : 3

Le rapport financier est voté.

INFORMATIONS DIVERSES

3) Travaux du 6 rue de Saint-Erblon.

Nous remercions les bénévoles présents lors des deux jours de déménagement. Nous rappelons que la mobilisation des bénévoles est essentielle pour le développement et le bon déroulé de notre projet.

Quelques éléments de précision sur les travaux prévus :

- Un retard lié à l'appel d'offre dont certains lots n'ont pas été pourvus.
- Un retard lié la présence d'amiante et de plomb.
- La démolition, et le désamiantage commencent à partir de la semaine du 24 novembre. Le barriérage est en cours d'installation.
- Le chantier sera interdit au public.
- La livraison est toujours prévue fin mars 2026.
- La municipalité nous informera prochainement d'un calendrier plus précis des travaux.

La convention actuelle sera à renégocier avec la mairie.

Question : Que se passe-t-il en cas de changement d'équipe municipale ?

Le projet du Quai de la Seiche est un projet porté par les habitants pour les habitants. Nous prendrons rendez-vous pour expliquer et défendre notre projet.

4) EVS : Espace de Vie Sociale

Point sur le projet EVS, présentation par Raphaël de la démarche en cours.

Pour rappel, un espace de vie sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant : le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage. C'est un agrément attribué par la CAF.

Nous avons engagé une démarche de mobilisation autour de ce projet avec la municipalité. Il y a eu deux réunions d'information et la constitution d'un groupe de pilotage composé de représentants de la mairie, du Quai de la Seiche et d'habitants. Nous avons réalisé une enquête pour apporter des éléments au projet que nous allons définir. Nous ferons un retour prochainement. Nous venons d'envoyer une demande officielle à la CAF pour que nous puissions être accompagné dans cette démarche.

Un appel est lancé aux habitants et aux partenaires qui souhaiteraient nous rejoindre pour ce travail qui sera étalé sur plusieurs mois.

Le projet Espace de Vie Sociale qui va se construire, va se faire en mobilisant tous les acteurs locaux le souhaitant (habitants, collectifs, associations, collectivités, ...). Ce sera l'occasion de croiser tous les éléments recueillis (données sociales, économiques, volontés et attentes des habitants, ...).

5) Evolution du Quai de la Seiche après les travaux.

Un groupe de travail est à former. Les volontaires sont bienvenus pour déterminer quel sera le nouveau modèle économique du Quai de la Seiche en raison de son passage en ERP.

Dans ce cadre, une réunion autour de la gestion et l'organisation des cafés associatifs est prévue au BAM à Cleunay. Un appel est lancé pour y participer.

Nous lancerons ensuite un petit groupe pour travailler à l'évolution du projet du Quai de la Seiche.

6) Point sur la participation aux commissions et autres groupes.

Pour rappel, nos commissions sont ouvertes à tous les adhérents qui le souhaitent, et ce, que ce soit de manière ponctuelle ou régulière.

- La commission animation fonctionne bien et on y note une bonne participation.
- La commission café à trois référents et environ 25 personnes qui gravitent autour. Mais malgré tout, il est très difficile d'ouvrir plus souvent l'accueil café associatif. Une relance régulière est toujours nécessaire pour avoir des taverniers.
- D'autres commissions sont plus en difficulté c'est le cas de la commission finances qui n'a que deux personnes et qui devra s'étoffer à l'avenir.
- C'est le cas aussi pour la commission cominfo n'a que deux personnes.
- La commission gouvernance a une seule personne et ne peut pas mettre en route le travail sur le règlement intérieur par exemple.
- La commission aménagement a aussi besoin de s'étoffer un peu.

Il est important de mettre à l'honneur la mobilisation spontanée d'un groupe d'adhérentes qui s'est constituées en « Groupe ménage » Il est composé de six personnes.

Un point de vigilance, de manière générale, les tâches administratives trouvent peu de bénévoles, et cela reste à la charge de seulement quelques-uns. Il y a un risque réel d'essoufflement.

Il est rappelé qu'aucune compétence particulière en informatique n'est requise pour l'administration du Quai de la Seiche, en dehors de la capacité de suivre une procédure. Les adhérents qui souhaitent

prendre tout ou partie d'une tâche sont accueillis, formés, accompagnés pour acquérir une autonomie.

Addresser les candidatures par email à : contact-qdls@googlegroups.com

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES.

7.1) Élection du conseil d'administration.

Fin de 1^{er} mandat : Pierre-Antoine Angelini, Christophe Aubrée, Christine Pérochet, Laurence Agez, Marie Gautier, Thierry Bédin, Hélène Levraut, et Olivier Primault.

Elus depuis 2 ans : Zoé Terreaux Canova, Raphaël Martin.

Elus depuis un an : Mathieu Terreaux-Canova, Stéphane Hubert, Yves Lambert, Paola Bousseau, Clémence Kergonna,

Olivier Primault, Zoe Terreaux-Canova démissionnent

Sarah Nedelec, Sylvie Morguen rejoignent le CA

Proposition du nouveau Conseil d'Administration : Pierre-Antoine Angelini, Christophe Aubrée, Christine Pérochet, Laurence Agez, Marie Gauthier, Mathieu Terreaux-Canova, Raphaël Martin, Thierry Bédin, Stéphane Hubert, Yves Lambert, Hélène Levraud , Paola Bousseau, Clémence Kergonna, Sarah Nedelec, Sylvie Morguen.

Vote :

Pour : 67

Abstention : 1

Adhérents souhaitant ne pas participer au vote : 3

Composition du nouveau CA :

Pierre-Antoine Angelini, Christophe Aubrée, Christine Pérochet, Laurence Agez, Marie Gauthier, Mathieu Terreaux-Canova, Raphaël Martin, Thierry Bédin, Stéphane Hubert, Yves Lambert, Hélène Levraud , Paola Bousseau, Clémence Kergonna, Sarah Nedelec, Sylvie Morgen.

7.2) Election du nouveau bureau.

Les membres du CA se réunissent et procèdent à l'élection du bureau.

Se présentent : Christophe Aubrée, Laurence Agez, Christine Perochet, Sara Nedelec et Pierre Antoine Angelini.

Vote : Elus à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose ainsi : **Pierre Antoine Angelini, Sara Nedelec, Christine Perochet, Laurence Agez et Christophe Aubrée.**

7.3) Election de la Co-Présidence.

Les membres du bureau se réunissent pour élire la Co-Présidence.
Pierre-Antoine Angelini, Laurence Agez et Christophe Aubrée se présentent à la coprésidence.

Vote : Pierre-Antoine Angelini, Laurence Agez et Christophe Aubrée sont élus à l'unanimité Co-Présidents et Co-Présidente.

8) Questions diverses :

Plusieurs personnes manifestent un mécontentement concernant la tournure des messages reçus lors de leur ré-adhésion, les trouvant secs. Ces messages vont être revus.

Pierre-Antoine Angelini a présenté des excuses pour des messages envoyés, en rappelant leur cause : une pression trop importante en termes de charge de travail dans la gestion des adhésions, causée parfois par des personnes qui ne respectaient pas les procédures mises en place.

Il est rappelé que la procédure permettant de s'inscrire manuellement au Quai de la Seiche est strictement réservée aux personnes ne pouvant pas utiliser le paiement en ligne.

PA Angelini propose que le paiement par chèque ne soit plus proposé, car il demande beaucoup plus de temps de traitement par les bénévoles. Cette question sera mise en débat.

Il est proposé de faire un groupe pour gérer les adhésions de manière répartie. Un appel à candidature sera fait.

Fin de l'AG vers 21h30.